

*L'Acadie à l'heure des choix : l'avenir politique et économique de l'Acadie du Nouveau-Brunswick* d'Hubert Cyr, Denis Duval et André Leclerc. Préface de Lise Ouellette (Moncton, Éditions d'Acadie, 1996, 374 p.)

Gaétan Gervais

Number 7, 1997

Le(s) discours féminin(s) de la francophonie nord-américaine

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1004758ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1004758ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université d'Ottawa

ISSN

1183-2487 (print)

1710-1158 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Gervais, G. (1997). Review of [*L'Acadie à l'heure des choix : l'avenir politique et économique de l'Acadie du Nouveau-Brunswick* d'Hubert Cyr, Denis Duval et André Leclerc. Préface de Lise Ouellette (Moncton, Éditions d'Acadie, 1996, 374 p.)]. *Francophonies d'Amérique*, (7), 149–153. <https://doi.org/10.7202/1004758ar>

*L'ACADIE À L'HEURE DES CHOIX :*  
*L'AVENIR POLITIQUE ET ÉCONOMIQUE*  
*DE L'ACADIE DU NOUVEAU-BRUNSWICK*  
d'HUBERT CYR, DENIS DUVAL et ANDRÉ LECLERC  
Préface de Lise Ouellette  
(Moncton, Éditions d'Acadie, 1996, 374 p.)

Gaétan Gervais  
Université Laurentienne (Sudbury)

Au Canada, depuis une génération, se succèdent sans répit les « heures des choix ». On ne compte plus les études et les rapports qui jalonnent la réflexion sur l'avenir politique du pays. Pour ne parler que de sa composante canadienne-française, on pourrait rappeler les deux documents commandités par la Fédération des communautés francophones et acadienne, en 1977 (*Les Héritiers de Lord Durham*) et en 1992 (*Dessein 2000 : pour un espace francophone*). En outre, il existe, en Acadie du Nouveau-Brunswick, une belle tradition de travaux universitaires portant sur la communauté française de cette province, comme l'attestait encore récemment *L'Acadie des Maritimes* (1993), ouvrage publié sous la direction de Jean Daigle. Dans cette même veine, la riche documentation présentée dans *L'Acadie à l'heure des choix* fonde non seulement une analyse détaillée de la situation politico-économique des Acadiens du Nouveau-Brunswick, mais justifie, en fin de course, les options de développement politique et économique proposées à la communauté.

En dehors du Québec, la communauté française la mieux protégée du pays vit au Nouveau-Brunswick. Pourtant, malgré les garanties constitutionnelles, malgré les progrès réels de la scolarisation, malgré aussi les succès certains de l'entrepreneuriat acadien, cette communauté ne croit pas recevoir, de la part de la majorité anglaise de la province, un traitement d'égalité. Confirmant cette perception, les auteurs de *L'Acadie à l'heure des choix* démontrent la persistance des problèmes liés à l'assimilation, à la disparité économique entre les régions acadiennes et anglaises, enfin, au chômage. Il faut encore ajouter à ces problèmes internes l'incertitude née de l'annonce d'une imminente réorganisation de la fonction publique provinciale et l'inquiétude qu'engendrent forcément les projets d'« union des provinces maritimes » et d'« indépendance du Québec ». L'adaptation devra tenir compte, à l'échelle du pays, du désengagement du gouvernement fédéral et, à l'échelle mondiale, du phénomène de la « mondialisation ». Quelle stratégie de développement adopter dans ces conditions? Cette question a amené la Société des

Acadiens et Acadiennes du Nouveau-Brunswick (SAANB), en 1992, à commander la présente étude.

Pour étudier «la faisabilité économique et politique de l'Acadie du Nouveau-Brunswick», les auteurs de ce rapport ont privilégié quatre points de vue: la situation démographique, la participation acadienne à la fonction publique provinciale, les institutions politiques et, enfin, le développement économique. Les seize chapitres de cet ouvrage se répartissent en trois sections. La première partie, intitulée «héritage», vise non seulement à dresser le bilan des transformations survenues depuis trois décennies mais aussi à indiquer les défis. À la progressive modernisation de la société acadienne et à l'affirmation croissante des valeurs individuelles correspondent des mutations qui ont favorisé, en Acadie, l'avancement de la démocratie et l'entrepreneuriat. Renouvelée, la société acadienne se trouve néanmoins confrontée à un État provincial qui, désormais, tient le rôle que jouaient naguère la famille, la paroisse, l'Église et les élites traditionnelles.

En Acadie néo-brunswickoise, l'urbanisation a contribué à hâter l'assimilation, et ce, par le biais de deux facteurs: la langue du travail et la langue d'instruction des enfants. Ayant analysé, au moyen de techniques fort sophistiquées, toutes les élections depuis 1967, les auteurs concluent que la polarisation linguistique (le pôle acadien-libéral, le pôle anglais-conservateur) ne se vérifie qu'aux deux élections de 1970 et de 1991. Dans cette section surtout, on trouvera peut-être que l'analyse devient trop technique; ce raffinement méthodologique plaira davantage aux pensionnaires du séraïl universitaire qu'aux intervenants communautaires. Quant au chapitre sur l'administration provinciale, il décrit l'évolution des structures administratives, où la présence acadienne s'est grandement accrue depuis les années 60, même si la participation varie selon les ministères.

Au plan socio-économique, les analyses s'appliquent à décrire l'évolution des disparités régionales, d'abord par l'analyse des niveaux de revenu, ensuite par l'examen des structures de production, enfin par l'étude des tendances cycliques. Plusieurs facteurs expliquent en effet les disparités régionales, comme la taille de la population active, le chômage, la répartition des professions, la scolarisation. Se souciant en particulier de l'entrepreneuriat, les chercheurs soutiennent que le secteur manufacturier démontre à la fois une bonne capacité d'adaptation et une grande sensibilité à la conjoncture économique. Au fait, dans les régions acadiennes, les PME jouent un rôle plus important qu'ailleurs en province. Dans le secteur économique, les auteurs voient deux signes encourageants, l'investissement dans la formation post-secondaire et la montée de l'entrepreneuriat.

La deuxième partie de l'ouvrage est consacrée aux «options» qui s'ouvrent à la communauté. Il y est question, successivement, de certaines propositions de changement, de l'union des Maritimes, des structures des organismes publics au Nouveau-Brunswick et des options économiques. Cette partie propose différentes options de développement (politique, admi-

nistratif, économique) que pourrait envisager la communauté, compte tenu des facteurs qui conditionnent ses choix.

Grâce à la majorité qu'ils détiennent dans certaines régions, les Acadiens ont pu accroître leur participation à la fonction publique, notamment au ministère de l'Éducation, où l'application, depuis 1974, du principe de la dualité linguistique a fait qu'aujourd'hui, 47 pour 100 des fonctionnaires sont acadiens. Ce régime dualiste a produit d'heureux résultats, notamment le rattrapage scolaire réalisé depuis une génération. Par contre, le rattrapage économique, lui, se fait attendre, malgré certains progrès dans les revenus, dans la participation au marché du travail et dans le niveau moyen de scolarité. Que faire ? À cause des réformes administratives annoncées par le gouvernement McKenna, le statu quo n'est déjà plus une véritable option. Or, la rationalisation, en cette fin de siècle, est un autre mot pour dire restriction budgétaire. Les compressions budgétaires, dans les domaines de la santé et de l'éducation, sont dangereuses parce qu'elles menacent de démanteler les politiques linguistiques mises en place sous le gouvernement Hatfield, en réduisant les acquis de la communauté acadienne dans la fonction publique.

Entre les deux extrêmes de la sécession et de l'assimilation forcée, il existe, pour une minorité ethnique, différentes formes d'accommodement. Dans le choix des arrangements institutionnels, les auteurs partent du principe que, sur un territoire comprenant plusieurs ethnies, la nécessité d'un régime d'autonomie s'impose. Dans une analyse politique soutenue, les auteurs discutent divers types d'autonomie, notamment l'option communautaire, avec un long examen où surgit, fouillé plus à fond, le cas de la Belgique. Puis suit une analyse du projet d'« union des provinces maritimes », relancé en novembre 1995. Les auteurs en examinent les incidences, notamment les dangers pour la communauté acadienne qui, devenue proportionnellement moins importante, perdrait une partie de son influence sur les décisions des organismes communs. Puis les auteurs examinent la structure des organismes publics au Nouveau-Brunswick, ainsi que les modes de prestation des services à la population de la province. Ils privilégient une politique de régionalisation qui mettrait entre les mains des Acadiens une plus grande responsabilité. En examinant une typologie des institutions administratives (centralisées ou décentralisées), les chercheurs notent que la décentralisation territoriale est fort rare. En revanche, l'unanimité se refait autour de la nécessité d'une décentralisation des services administratifs et du besoin de nouvelles cartes administratives.

La troisième partie de cet ouvrage, intitulée « Le projet », analyse les résultats d'une enquête réalisée auprès de la population acadienne pour connaître ses opinions sur la situation linguistique et économique, sur les services du gouvernement offerts en français, sur les institutions politiques et administratives, sur sa perception de l'avenir.

Prenant pour prémisses le régime politique actuel (fédéralisme canadien, maintien des frontières présentes, éventualité d'une union des Maritimes),

les auteurs examinent différentes options, y compris un mode de représentation linguistique qui permettrait, en partant d'une double carte électorale, d'élire deux contingents de députés selon la langue. On se penche aussi sur le régime belge, sur le fédéralisme linguistique et sur le modèle communautaire, où deux assemblées nouvelles s'ajouteraient à l'Assemblée législative actuelle. Selon les travaux des spécialistes, il existe une nette préférence pour un régime comportant la décentralisation et pour la dualité dans la fonction publique. Les options, au plan économique, s'articulent autour des questions suivantes : quel rôle joueront les principaux acteurs (les gouvernements supérieurs, la communauté d'affaires ou l'économie sociale) et quelle orientation générale donnera-t-on à la stratégie de développement ?

Pour répondre à ces questions, quelque 777 personnes, hommes et femmes, ont répondu aux 80 questions d'un sondage scientifiquement mené. Les nombreux tableaux compilés à partir des réponses au questionnaire permettent d'examiner dans le détail les comportements linguistiques. Ainsi, on confirme les travaux antérieurs (de Roger Bernard et autres) que 83,4 pour 100 des enfants issus de mariages mixtes fréquentent les écoles anglaises. La moitié des répondants croient que le gouvernement devrait faire davantage pour la promotion du français. Dans l'éventualité d'une régionalisation, les Acadiens favoriseraient plutôt l'élection des dirigeants d'organismes décentralisés. Même là, toutefois, on ne souhaite pas leur confier le droit de lever des impôts. D'ailleurs, la plupart ne veulent pas augmenter les impôts, même pas pour accroître les services en français.

Quel avenir politique les femmes et les hommes de l'Acadie du Nouveau-Brunswick souhaitent-ils ? Minoritaires, ils n'ont pas le sentiment de jouir d'une véritable égalité dans leur province. Ils possèdent pourtant une grande assurance. Non seulement la majorité (52 pour 100) ne pense pas qu'une éventuelle séparation du Québec menacerait leur survie culturelle, mais la très grande majorité (82,5 pour 100) ne croit même pas que le Québec se séparera un jour. En général, on n'est pas inquiet de l'avenir du français au Nouveau-Brunswick. Les deux tiers ne pensent pas qu'il y ait un problème à ne pas pouvoir choisir un député de sa langue. Ainsi, une forte majorité s'oppose à un système de doubles ministres. Sur la décentralisation des pouvoirs, beaucoup de citoyens n'ont pas d'opinion et seulement 13 pour 100 des répondants sont favorables à la création d'assemblées communautaires pour les deux groupes linguistiques, ce qui constitue un rejet de l'option communautaire discutée plus tôt. Quant à la minorité qui a entendu parler de l'union des Maritimes, elle se déclare contre le projet, même si, dans une telle éventualité, une forte majorité voudrait continuer à faire partie des Maritimes. Les deux tiers des Acadiens croient qu'ils ont besoin, pour défendre leurs intérêts, d'un groupe de pression, certains souhaitant même la création d'un parti politique acadien.

Dans le domaine économique, beaucoup de répondants ont désigné le chômage et l'emploi comme premier problème. On se soucie aussi du

manque d'entreprises, du problème des transports, de l'éducation et des services de santé. À propos du rôle du gouvernement dans le secteur économique, les opinions favorables et défavorables se partagent à peu près également, la contestation étant surtout forte dans le Nord-Est. En guise de remèdes, les répondants ont privilégié la diversification (73,2 pour 100), ce qui va à l'encontre de la politique gouvernementale qui consiste à créer des noyaux de développement autour de quelques grandes entreprises. Dans toute stratégie, les principaux acteurs seront les gouvernements, la communauté d'affaires et les représentants de l'économie sociale. Or, l'action « entrepreneuriale » est encore jeune et la population se tourne toujours, spontanément, vers son gouvernement pour obtenir des réponses aux problèmes économiques.

Les chercheurs concluent, au terme de cette longue étude, que les deux sources d'assimilation sont la langue de travail et la langue d'enseignement. Sereins devant les diverses options politiques, les Acadiennes et les Acadiens s'opposent à l'union des Maritimes, mais ne craignent pas l'indépendance du Québec. Ils ne croient pas qu'ils traitent d'égal à égal avec la majorité anglaise et souhaitent des changements sur le plan administratif et dans le secteur de l'économie. En outre, on favorise une certaine régionalisation, tant politique qu'économique. Au point de vue stratégique, on appuie moins la spécialisation, favorisée par le gouvernement, que la diversification des assises économiques. Les réformes devraient donc aller dans le sens d'une plus grande autonomie régionale. Car, justement, les deux domaines où se mesurent les meilleurs progrès, au cours des décennies récentes, sont l'éducation et l'entrepreneuriat, précisément les secteurs où le gouvernement a consenti à faire des aménagements particuliers en faveur de la minorité.

Ce grand travail constitue une introduction à l'histoire récente de l'Acadie du Nouveau-Brunswick. Parfois le ton est trop universitaire et l'analyse trop disciplinaire pour que le document reste accessible aux non-spécialistes. Peut-être la SAANB a-t-elle pensé à résumer les grandes lignes de ce travail pour en répandre le contenu plus largement? On pourra aussi s'étonner de la faible place faite au gouvernement fédéral dans l'analyse des paramètres. On se rappellera aussi que le Nouveau-Brunswick ne représente qu'une partie de l'Acadie. Enfin, la dimension culturelle des questions ne reçoit que la portion congrue de l'attention des chercheurs, qui ont braqué leurs feux sur l'économie et la politique. Les chercheurs universitaires, autant que les acteurs politiques, y trouveront non seulement des informations fort pertinentes, mais aussi ample matière à réflexion et à discussion.